

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP





Accueillir chez SECURILOG un stagiaire en situation de handicap

Introduction

Procédures d'accueil Handicap

- ⇒ Organisation

- ⇒ Modalités d'accompagnement
 - + Handicap moteur
 - + Handicaps sensoriels
 - + Handicap mental
 - + Handicaps psychiques
 - + Maladies invalidantes
 - + Autres handicaps et troubles

Partenaires et contacts utiles des professionnels du handicap



Introduction

La Loi du 11 février 2005 portant sur **l'inclusion**, et pour « **l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » a mis en avant les principes de **non-discrimination** et de **droit à la compensation du handicap**.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

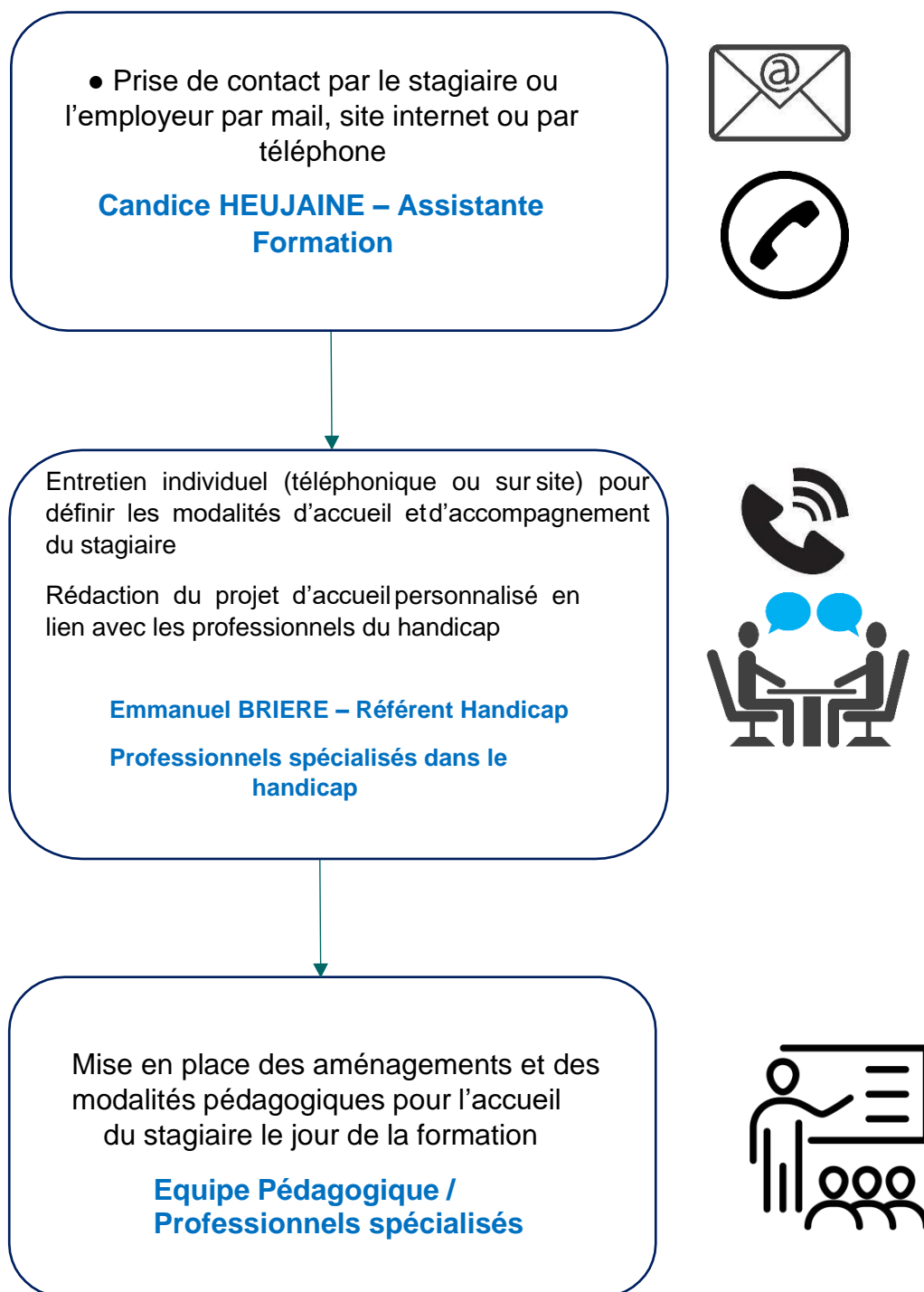
Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils

Procédure d'accueil Handicap

Organisation





Modalités d'accompagnement

→ Modalités d'accompagnement communes

- **Accessibilité et aménagement du centre de formation :**
 - Place de parking à proximité du centre
 - Salle de formation située au R+1 avec ascenseur,
 - Fauteuil roulant à disposition
 - Sanitaires adaptés et proches des salles de formation
 - Revêtements de sol, de murs, de plafonds ne créent pas de gêne visuelle ni sonore, permet une circulation aisée
 - Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
 - Accompagnement possible dans les déplacements en lien avec les professionnels du handicap
 - Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
 - Visite du centre préalable à l'inscription selon la nature du handicap
 - Référent handicap présent sur le centre de formation

- **Aménagement de la formation :**
 - Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation selon la nature du handicap
 - Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
 - Temps de pause supplémentaires si nécessaire
 - Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
 - Prise de contact pour un accompagnement individuel

- **Aménagements pédagogiques :**
 - Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
 - Mise à disposition d'outils facilitant la communication orale et écrite en lien avec les professionnels du handicap
 - Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
 - Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
 - Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap

→ Handicap Moteur

Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.



Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ◆ Déplacement / Utilisation outils informatique / Prise de note

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ◆ Transports spécialisés / Fauteuil roulant / Matériel adapté / Tierce personne



→ Handicaps sensoriels

- Handicap visuel

Le handicap visuel se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.



Incapacités ou capacités réduites : dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ♦ Déplacement / Lecture-Ecriture - Voir / Utilisation outils informatique / Prise de note

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ♦ Transports spécialisés / Loupe / Matériel adapté / Synthèse vocale/

Handicap auditif

Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.



Incapacités ou capacités réduites : .entendre, parler, maîtrise du langage, relations et socialisation, accessibilité au savoir et à l'information, communication, atteintes physiques (surcharge sonore, sécurité).

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ♦ Compréhension des messages / communication orale et écrite

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ♦ Traducteur langue des signes / Interface de communication / Tierce personne pour prise de note

→ Handicap mental

Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entraînant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage



Incapacités ou capacités réduites : acquérir des connaissances et des compétences (problème de mémorisation, d'attention, d'abstraction et d'application des acquis - savoir-faire -), relations et socialisation, communication, autonomie.

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ♦ Se déplacer et se repérer dans l'espace / Prise de note / Communication

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ♦ Auxiliaire professionnel / Tierce personne pour prise de note

→Maladies invalidantes

Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)



Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ♦ Se déplacer / Conservation d'une même posture / Prise de note / Communication

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ♦ Auxiliaire professionnel / Tierce personne pour prise de note / Transport spécialisé

→ Handicap psychique

Le handicap psychique se caractérise par l'atteinte d'une pathologie mentale, entraînant des troubles dans la sphère de la vie sociale, affective. Peut entraîner une perturbation de la personnalité.



Incapacités ou capacités réduites : les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

Situations problématiques potentiellement rencontrées :

- ♦ Se déplacer / Prise de note / Communication

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap :

- ♦ Auxiliaire professionnel / Tierce personne pour prise de note / Transport spécialisé



→Autres handicaps et troubles

Handicap	Situations problématiques
Polyhandicap : handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire
Pluri handicap : association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de déterminer une déficience principale (incidences sur la prise en charge et l'accompagnement)	Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque
Troubles de la parole et du langage : perturbation durable et significative de la structuration du langage parlé	Difficultés de communication vocale
<p>Handicap cognitif : situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Autisme et troubles envahissant du développement (TED) ◦ Troubles cognitifs spécifiques développementaux (DYS : dyslexie, dysphasie...) ◦ Troubles cognitifs acquis (Traumatismes crâniens (association de troubles physiques, cognitifs, du comportement et de l'adaptation) ◦ Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte (Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson) 	<p>Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire</p> <p>Troubles graves de la communication</p> <p>Troubles spécifiques de l'apprentissage</p> <p>Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement</p> <p>Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques</p> <p>Maladie évolutive imprévisible</p>

Solutions de compensation envisageables en lien avec les professionnels du handicap

- ♦ Auxiliaire professionnel / Tierce personne pour prise de note / Transport spécialisé / Traduction/



Partenaires et contacts utiles professionnels du handicap

MDPH de Seine-Maritime

89, boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre
02 32 18 86 87
[www.annuaire.action-sociale.org/
MDPH/MDPH-76-Seine-Maritime.html](http://www.annuaire.action-sociale.org/MDPH/MDPH-76-Seine-Maritime.html)
mdph@seinemaritime.fr

AGEFIPH Normandie

Délégation régionale Normandie
Lieu : Immeuble Les Galées du Roi Rue
Gadeau de Kerville - 76107 Rouen
0 800 11 10 09
(service et appel gratuits)
www.agefiph.fr

LIGUE HAVRAISE

Aide aux personnes par l'insertion professionnelle
75-79 rue Emile Zola, 76600 Le Havre
02 35 42 49 95
siege@liguehavraise.com

ERGONOMIE SANTE PERFORMANCE

Fournisseur de solutions ergonomiques dans le cadre des aménagements de postes pour les collaborateurs en situation de handicap
76600 Le Havre
06 98 70 02 90
contact@ergonomiesp.fr

CAP EMPLOI

Forum dédié au recrutement handicap
58 Rue du Général Chanzy, 76600 Le Havre
02 35 22 71 21

ACEDEMIE DES LANGUES LE HAVRE et LANGUE DES SIGNES

108 boulevard Jules Durand
76600 LE HAVRE
0 972 399 555